

Réforme STI-STL : Pourquoi nous exigeons un moratoire ?

Outre le fait que ce projet de réforme est largement rejeté, ce rejet s'étant exprimé par les avis négatifs du CSE, du CIC, dans les manifestations, lors des audiences dans les rectorats à l'occasion de la préparation de rentrée, il n'est pas possible d'envisager aujourd'hui que cette réforme soit mise en œuvre à la rentrée 2011.

- Les programmes viennent juste d'être publiés, six mois seulement avant leur mise en œuvre. Ils constituent une évolution radicale des contenus d'enseignements et il est impossible pour les enseignants de se les approprier en un temps aussi court.
- Aucune ressource documentaire n'est à disposition. Seuls des bribes de contenus sont présents sur le web, aucun manuel, aucun documents complets n'existent.
- Les formations des enseignants se mettent difficilement en place. Elles ne sont pas satisfaisantes, toujours réduites à des aspects ponctuels des programmes. Les moyens nécessaires à ces formations ne sont pas donnés aux académies.
- Les Régions sont opposées à cette réforme qui remet en cause les équipements et le patrimoine présent dans les lycées technologiques. Responsables aussi des politiques de l'emploi, les Régions voient dans cette réforme un pas de plus vers la désindustrialisation du pays.
- Les acteurs économiques et sociaux et en particulier certaines branches du patronat restent très critiques vis à vis de cette réforme et s'inquiètent de ses effets sur les formations en STS et IUT.
- Les procédures d'orientation ne sont pas mises à jour, les brochures de l'ONISEP stipulent encore les STI actuelles comme possibilité d'orientation pour la prochaine rentrée.
- Aucune réflexion n'a été menée sur le baccalauréat, comment peut-on envisager d'engager les jeunes dans une formation sans connaître les procédures de validation et de certification ?
- Les enseignants dans leur grande majorité rejettent cette réforme. Il n'est pas possible d'envisager une réforme de cette ampleur sans l'accord des enseignants qui sont les acteurs majeurs du système de formation.

Pour toutes ces raisons, parce qu'elle n'est pas prête à être mise en œuvre, nous renouvelons notre exigence d'un moratoire pour la mise en œuvre d'une réforme STI-STL.

■ La voie technologique industrielle : un enjeu majeur pour l'avenir du système éducatif et de l'industrie

Les filières technologiques ont depuis longtemps démontré leur efficacité en termes de réussite scolaire, d'insertion professionnelle et d'ascension sociale. Mais la réforme envisagée pour la rentrée 2011, pourtant rejetée au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), prépare un gâchis social et économique. Etat des lieux.

Au lycée, le système éducatif français propose trois séries, professionnelle, technologique et générale, ayant chacune sa finalité : l'insertion professionnelle, les études supérieures courtes (BTS, DUT) et les études supérieures longues (licence, master...). Des passerelles entre les trois voies permettent aux élèves d'adapter leur parcours scolaire. La filière STI aujourd'hui, ce sont 13 spécialités. Au Creusot, il est possible d'en suivre trois : Génie mécanique productique, Génie mécanique structure métallique et Génie électronique. Qui peuvent mener aux BTS suivants : Conception et réalisation en chaudronnerie Industrielle, Assistant de manager ou Maintenance industrielle ; ou aux DUT : Génie électrique et informatique industrielle, Génie mécanique et productique ou Mesures physiques. Seulement voilà, si la voie technologique a sans doute besoin d'être réformée (même programme depuis 1993), la réforme proposée ne répond en aucun cas aux attentes.



Pierre Martini



Pire, si le STI d'aujourd'hui est "rattaché à la réalité industrielle par un apprentissage sur de vraies machines avec de la vraie matière" ; le STI2D de demain "ne permettra que la simulation numérique, qui n'a rien à voir avec la réalité". Certes "les salariés seront diplômés, mais ils ne réaliseront pas des choses optimales. Pour nous cette réforme n'a pas de sens ; elle perdrait sa connexion avec l'industrie" insiste Joël Liaboef, chef de travaux au lycée Blum. En bref, ce serait un véritable contresens pour le bassin industriel creusotin. De plus, "la réforme de répond pas à des cycles courts" confirme Jean-Bernard Grillot, ancien directeur de NFM (Framatome) "elle produira des niveaux maîtrise moins spécialisés et donc moins performants, dont n'a pas besoin l'industrie actuelle". Voyant plus loin, MM. Grillot et Liaboef craignent que par effet boule de neige, les BTS et DUT aussi soient menacés...

Hormis cela, la filière technologique accueille des élèves plus cartésiens. A l'image de Pierre Martini, qui "après un essai dans la filière générale SSL qui ne me convenait pas parce que trop théorique et sans cas concret, j'ai moi-même été

réorienté en STI où je me suis tout de suite senti comme un poisson dans l'eau !". Pierre y a découvert "ce qu'était la productique et j'ai travaillé pendant mes études sur des cas concrets que rencontre n'importe quel technicien dans sa vie professionnelle". Un avantage : l'étudiant venant des filières techniques est tout de suite opérationnel.



Si la discussion avec le Gouvernement semble plus ouverte qu'elle ne l'était en début d'année, le corps enseignant défend sa filière afin qu'elle garde tout son attrait, et lance un appel aux industriels pour qu'eux aussi s'érigent contre une réforme qui les privera de techniciens supérieurs... (voir aussi page 17)

Fête de la musique : programmation 2011 en cours

Mardi 21 juin, la Fête de la musique au Creusot s'annonce acoustique ! Les artistes amateurs qui souhaitent se produire devront être non sonorisés (ou faiblement sonorisés et dans ce cas totalement autonomes). Contact : Ville du Creusot, service culturel au 03 85 77 58 63 ou 64.

Adon'f vacances

Du 16 avril au 2 mai, ce sont les vacances de printemps ; profitez des activités concoctées par le service jeunesse et sports. Infos au Centre de loisirs au 03 85 55 98 95 et à l'Escale au 03 85 77 58 20 et sur www.le-creusot.fr.

À Dieppe, plan social pour les lycées technos

La réforme de l'enseignement technologique, qui doit entrer en vigueur à la rentrée prochaine, menace la spécificité de cette filière. Exemple dans l'académie de Rouen.

Correspondance.

Suppression du travail en atelier, reconversion plus ou moins forcée des profs... la réforme du lycée technologique, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2011 pour les classes de première, rencontre sur le terrain de plus en plus d'opposition. « C'est un véritable plan social qui est en train de se mettre en place », assure Claire Guéville, prof d'histoire-géo au lycée technologique Pablo-Neruda de Dieppe et membre du Snes-FSU. Le projet du ministère, rejeté par le Conseil supérieur de l'éducation, revisité en profondeur les séries STL (sciences et technologies de laboratoire) et STI (sciences et technologies industrielles), avec l'idée de faciliter les réorientations entre filières. Résultat : des enseignements généraux portés de 40 % à 60 %, au détriment des enseignements technologiques, et un resserrement de l'offre pédagogique. Ainsi, de 12 filières en STI, il ne demeure qu'un seul bac technologique (rebaptisé STI2D), décliné en 4 spécialités (innovation technologique, numérique, énergies, architecture et construction).

En termes de contenu, le changement s'annonce radical. Fini, notamment, les cours en atelier. « La filière STI2D va devenir de plus en plus un enseignement général, tout devient théorique et virtuel », insiste Claire Guéville qui dénonce, à terme, la mise à mort de la spécificité des lycées technologiques. De fait, le nombre d'heures consacrées aux enseignements technos va baisser de 20 %. « Les jeunes qui sortaient de STI étaient relativement opérationnels, ajoute-t-elle. Là, ils n'auront jamais touché une machine. »



La filière STI2D va devenir de plus en plus un enseignement général, tout devient théorique et virtuel.

Le nombre d'heures consacrées aux enseignements technos va baisser de 20 %.

Mécaniquement, de nombreux postes liés à ces enseignements technologiques sont amenés à disparaître. Rien que dans l'académie de Rouen, assure le Snes, entre un quart et un tiers devraient être supprimés dans les deux années à venir. Depuis la rentrée, le rectorat a d'ailleurs mis en place une antenne de reconversion professionnelle destinée aux enseignants de STI, incités sans le dire à faire leurs bagages. « Un enseignant d'électrotechnique peut devenir prof de maths, voire conseiller principal d'éducation ! » s'insurge Claire Guéville. D'autres se tournent vers le privé. »

Et pour les profs qui ne quittent pas la filière ? Le rec-

torat a mis en place un plan de formation minimaliste. Seuls 250 enseignants de STI (sur 500) seront formés d'ici trois ans sur ces nouvelles matières technologiques et à cette « polyvalence ». Le tout sans être défrayés et sans décharge horaire. « À terme, précise Claire Guéville, ce sera aux 250 profs formés de former à leur tour, gratuitement, ceux qui ne le seront pas encore. »

Au lycée Pablo-Neruda, 73,5 heures d'enseignement en moins et trois suppressions

de postes en STI sont déjà programmées pour la rentrée prochaine. « En cinq ans, ce sont plus de cinquante postes qui ont disparu dans cet établissement », conclut Claire Guéville. Ce lycée, créé en 1974, et qui a ouvert le premier BTS dans le bassin dieppois, était un outil de promotion sociale au service de la population. Aujourd'hui, il ne compte plus que 400 élèves. Contre 900 dans les années 1990. La saignée se poursuit.

FREDERIC SEAUX



Site du SNES

Courriers

Réforme du lycée : lettre du SNES-FSU au Ministre Chatel

7 janvier 2011

i

Paris, le 7 janvier 2011

Monsieur le Ministre,

Vous vous félicitez dans votre point d'étape du 1er décembre 2010 d'un lycée qui serait « plus en phase avec son époque ». De quelle époque s'agit-il ? Le lycée « bénéficie » de tous les errements de la politique éducative que vous menez actuellement : mise en concurrence des établissements de par la disparition de la carte scolaire et la marge de manœuvre laissée par la dotation globalisée, mise en difficulté des élèves dont les heures de cours diminuent et dont les conditions de travail se dégradent, mise en difficulté des enseignants sommés de réussir la mise en place d'une réforme dont ils ne voient pas le bien fondé (voir l'item sur la Seconde du sondage dont vous faites état dans votre point d'étape).

Partout dans les lycées, les enseignants nous font part de leur profond désarroi devant la complexité des situations dans lesquelles cette réforme et sa mise en application précipitée les placent :

- vous n'avez pas tenu vos promesses de formation : les formations disciplinaires sur les nouveaux programmes ne se sont pas tenues partout, les formations à l'accompagnement personnalisé n'ont touché au mieux qu'un petit public désigné, il n'y a pas eu de formation au tutorat des élèves qui se met pourtant en place ici et là ;
- la gestion locale de la dotation globalisée n'améliore pas l'efficacité du système. Elle a conduit à des bras de fer entre enseignants et avec les directions d'établissement, qui nuisent à la sérénité du travail et ont conduit à des arrangements inacceptables : horaires élèves variables d'un établissement à l'autre et planchers parfois non respectés, accompagnement tout sauf "personnalisé". La classe de Seconde devient illisible, les inégalités scolaires en sortiront renforcées ;
- l'accompagnement personnalisé est un immense gâchis, dont on ne voit pas l'intérêt de sa poursuite en Première. La majorité des collègues avoue ne savoir qu'en faire, sauf quand il est rattaché aux disciplines. Le travail individuel sur l'orientation, notamment, devrait être pris en charge par les Conseillers d'orientation psychologues et non par les enseignants ;
- les programmes disciplinaires sont pour certains très contestés, et plus encore ceux de Première ;
- en voie technologique, les rectorats tentent d'imposer des formations aux enseignants des disciplines technologiques industrielles en plus de leur temps de service, ce qui n'est ni acceptable, ni réglementaire.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement, dans l'urgence

- pour la classe de Seconde : de donner un cadrage national disciplinaire aux heures d'enseignement en groupe à effectif réduit, de recentrer l'accompagnement personnalisé sur les disciplines,
- pour la classe de Première générale et technologique : de surseoir à la mise en place de la réforme

Nous vous demandons enfin de rouvrir le débat sur les objectifs du lycée général et technologique en terme de formation de la jeunesse de ce pays, afin de mettre en place une réforme qui permette la réussite des générations à venir.



Site du SNES

Communiqués

Réforme STI-STL : Le rejet massif impose un moratoire

Communiqué de Presse du SNES-FSU

8 février 2011

i

Après les avis négatifs émis par le Conseil Supérieur de l'Éducation des 1er avril et 9 décembre 2010 sur les projets de réforme des séries STI-STL, le Comité Interprofessionnel Consultatif du 4 février 2011 a rendu un avis négatif sur les projets de programmes des séries STI2D, STL, STD2A.

Ceci démontre l'opposition de tous les acteurs à la réforme des séries technologiques industrielles et de laboratoire que le gouvernement cherche à imposer.

Dans le même temps les Régions, n'ayant pas été associées à la définition des coûts de formation pour la prochaine rentrée, expriment de vives critiques sur la mise en œuvre de cette réforme et s'interrogent sur les possibilités de financement des équipements.

Dans ce contexte, le SNES renouvelle son exigence d'un moratoire afin de prendre le temps de la construction d'une réforme ambitieuse pour les formations industrielles et de laboratoire pour les jeunes et le développement industriel du pays.

STI : filière en voie de disparition

L'administration continue de vouloir mettre en place à marche forcée la réforme malgré le vote négatif du CSE. Non seulement la voie technologique est complètement dénaturée, mais en plus les enseignements technologiques spécifiques disparaissent au profit d'un tronc commun enseigné par un prof unique.

C'est pourquoi, fiers de nos compétences, de notre métier, de la réussite des jeunes de la série STI et soucieux de préserver la qualité de notre enseignement, nous :

- **Rejetons** la réforme en cours. Il faut une autre réforme, ambitieuse pour les élèves et respectueuse des enseignants.

- **Exigeons** le report de toute réforme d'ampleur à la rentrée 2012 au plus tôt.

- **Exigeons**, dans la mesure où la réforme l'impose, une formation de haut niveau, pour tous (TZR et titulaires en établissement, STI et physique appliquée). Nous refusons toute pseudo-formation par internet. Les outils web peuvent constituer un complément utile à la formation, ils ne peuvent en tenir lieu !

- **Exigeons**, dans la mesure où c'est la réforme qui l'impose aux enseignants, une formation sur temps de travail, conformément à la réglementation, et demandons donc au rectorat de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour cela.

Didier MERLE

A Carriat : Démolition de la série technologique industrielle

Depuis de nombreuses années, un projet de réforme de la série Sciences et Techniques Industrielles était attendu. La majorité des enseignants sont favorables à une rénovation des référentiels actuels qui prendrait en compte les nouvelles technologies industrielles et les notions de développement durable issues notamment du Grenelle de l'environnement mais la réforme programmée précipitamment dès la rentrée demeure aujourd'hui sans concertation réelle ni formation et annonce la démolition de la filière technologique.

Ainsi, dans notre Lycée, une délégation d'inspecteurs (2 IG et 2 IPR) est venue à notre rencontre pour tenter de nous convaincre des bienfaits de cette réforme. Ils nous ont dit qu'il était impératif que ce projet ne soit pas repoussé. Leurs attentes pédagogiques seront très restreintes dans la mesure où nous accepterions la réforme. C'est le principal, pour eux, nous l'avons bien compris !

Nous avons ainsi entamé diverses actions pour conti-

nuer à dénoncer le massacre pur et dur des filières STI et espérer une voie de réussite pour nos élèves. Cette suppression semble tellement incroyable que beaucoup de lycées n'osent y croire ou n'ont pas encore réalisé les conséquences, sans parler des parents d'élèves qui apprennent cela lors des réunions parents-professeurs.

Nous avons entrepris une campagne d'information et de dénonciation en rédigeant des articles dans la presse locale. Une répartition des actions à mener a été établie entre collègues. Une information sera prochainement donnée aux parents d'élèves (notamment ceux de seconde).

Un réel mouvement de fond est en train de se mettre en place dans différentes académies : des motions au CA dans différents établissements ont été votées, des courriers au recteur d'académie sont rédigés.

Nous devons mener une action commune sur le plan national regroupant l'ensemble des professeurs de la série STI.

L'équipe génie Civil du Lycée Carriat - Bourg en Bresse

Nous avons choisi dans cette publication de donner la parole aux établissements, par manque de place, certains articles n'ont pu être publiés en entier, vous trouverez tous les compléments sur notre site : www.lyon.snes.edu.

Envoyez nous pour que nous les publions (site et/ou papier) toutes les actions (pétition, motion, action, ...) que vous organisez dans vos établissements.



A La Martin, la lutte continue ...

Le lycée La Martinière Monplaisir est un lycée où l'enseignement technologique garde une place importante ; 6 classes sur 10 en 2de, 1ère et terminale et un pôle de BTS dans les domaines du Génie Civil et Génie Énergétique (7 sections au total).

Déjà l'année dernière autour de la réforme des lycées et de la restructuration des filières technologiques qui l'accompagnait, le lycée avait connu une forte mobilisation.

La découverte des nouveaux programmes des filières STI2D a réveillé la colère des enseignants et la présentation du programme de « formation » sur les nouveaux programmes a fait monter l'exaspération d'un cran.

Une lettre ouverte au recteur demandant l'abandon de la réforme et l'ouverture de concertation autour du projet de réforme de 2007 a été signée par la totalité des enseignants en technologie (2d cycle et BTS), elle s'accompagne d'une demande d'entrevue au rectorat.

Sur la base de cette lettre nous avons lancé une pétition au niveau de tous les enseignants du lycée et nous envisageons de l'élargir aux parents d'élèves, anciens élèves,...

Une motion reprenant le texte de la pétition a été adoptée par le CA du lycée sans aucun vote contre.

Nous avons aussi procédé à la vente aux enchères des équipements technologiques, locaux et enseignants le 13 décembre à 13 h devant le lycée.

Christian LESAUX





Déclaration F.S.U. au C.A.E.N. de Basse-Normandie du 22/02/2011: Réforme STI2D-STL-STD2A

Lorsque le Ministre de l'Éducation Nationale a présenté sa réforme des voies technologiques industrielle et de laboratoire, il a mis en avant l'objectif d'une augmentation d'un tiers des effectifs d'élèves. C'est le contraire qui s'annonce avec les mesures de rentrée 2011 ; ces mesures anticipent un effacement de ces formations.

Sur la carte des formations, on note des déséquilibres géographiques préoccupants en termes de spécialités ouvertes et une réduction drastique de la diversité des options ouvertes. Trois exemples :

- ! Tous les lycées de l'Orne offrant des STI2D proposeraient la spécialité « Innovation Technologique et Eco-Conception ». Un seul de ces lycées offrirait d'autres spécialités.
- ! Seuls deux lycées du Calvados offrirait cette même option « ITEC ».
- ! Dans la Manche, le lycée Lehec est particulièrement menacé de déstabilisation, alors qu'il offre des formations spécifiques, valorisantes pour les jeunes et nécessaires à l'économie régionale.

Les effectifs prévus pour la rentrée 2011 – que le rectorat n'a pas fournis – semblent bien en baisse par rapport à l'année précédente. Et ce, alors même que certains établissements craignent de ne pas remplir les sections à la hauteur de ces prévisions.

Ceci entre autres du fait de l'impréparation chronique et du manque d'information fournie en temps utile aux élèves et à leur famille, tant l'an dernier pour le choix des Enseignements D'Exploration en seconde que cette année pour celui des séries STI2D et STL. Comment préparer sérieusement les portes ouvertes dans les lycées alors que :

- ! Les programmes, qui ont reçu des votes négatifs de la part du Conseil Supérieur de l'Éducation comme du Comité Interprofessionnel Consultatif, ne sont toujours pas publiés.
- ! La formation des enseignants – à peine entamée – est déjà considérée comme indigente par ceux-ci.
- ! Les équipements ne seront pas prêts à fonctionner à la rentrée.

La réforme actuelle vient après celle du bac professionnel en 3 ans, avec une nette déprofessionnalisation dont on voit déjà les effets délétères, avec des échecs trop nombreux et des difficultés d'adaptation des élèves lors des périodes de formation en entreprise.

La réforme des STI2D calque en large partie le fonctionnement des séries générales. Elle risque, elle aussi, de conduire à des échecs nombreux. Et, en offrant aux élèves un rapide survol de l'ensemble des technologies industrielles, mais pas de véritable **culture** technologique dans un champ donné, ce sont les BTS qui sont mis en danger, dans leur recrutement et dans leur adéquation aux besoins de l'économie.

Nous mettons solennellement en garde les acteurs politiques et économiques de la Région Basse-Normandie, cette réforme met en danger l'avenir économique comme celui de nombreux jeunes.

La seule solution raisonnable serait d'établir un moratoire pour la mise en œuvre de cette réforme. Ce moratoire permettrait de prendre le temps de réfléchir à une autre réforme, utile tant aux jeunes en formation qu'à l'économie, régionale en particulier.



Posez des questions à vos IPR !

FORMATION des Enseignants

- Est-il bien sérieux de penser que les enseignants seront compétents pour assurer les nouveaux enseignements polyvalents avec seulement 36h de formation dont seulement 50% en présentiel ?
- Pourquoi le volume de formation est-il inégal sur toutes les académies (ex : 150h sur Rennes) ?
- Les enseignants seront-ils déchargés de cours pour suivre les formations en autonomie ?

Et les élèves dans tout ça ?

- Alors que les effectifs dans les enseignements d'exploration (CIT et SI) sont en baisse, est-ce que les élèves vont venir en STI2D ?
- Quel devenir pour les BTS quand M. PERROT, le doyen de l'inspection de STI déclare que les élèves de STI2D n'ont plus vocation à aller en BTS ?
- Quelle différence entre STI2D et S-SI ?
- L'objectif de la réforme est-il pédagogique ou budgétaire ?
- Comment espérer que des élèves faibles ou même moyens puissent suivre une formation qui se donne pour objectif l'intégration en classe préparatoire ?

Et nos établissements ?

- Quels équipements spécifiques pour la rentrée ?
- Y aura-t-il pérennité des formations dans les établissements ou des fermetures sont-elles à prévoir ?
- Comment trouver un espace de 150 m² dans nos ateliers ?
- Comment fait-on l'année prochaine avec la coexistence des Terminales STI et des 1ères STI2D... ?
- Des dotations spécifiques sont-elles prévues dans les établissements ?



Une exigence : un moratoire !

La réforme Chatel des STI2D-STL-STD2A est rejetée par la profession; elle a reçu deux fois un avis négatif au CSE.

Sa mise en œuvre à la rentrée 2011 s'effectuerait dans des conditions inacceptables, tant pour les élèves que pour les enseignants :

- Programmes définitifs encore inconnus à ce jour,
- Formation des enseignants disparate selon les académies et dans tous les cas insuffisante au vu de la redéfinition complète du métier,
- Salles et matériels qui ne seront pas prêts à la rentrée, avec ici encore des variations considérables selon les régions,
- Suppressions de postes prévisibles, sans aucune règle nationale, sans peut-être de règles académiques... probablement à la tête du client.

Une seule solution : un moratoire

pour concevoir une autre réforme, gardant la spécificité des apprentissages de la voie technologique, ambitieuse pour les élèves, les personnels et l'industrie en France, et pour la mettre en place dans des conditions convenables.

Audience au Rectorat

Nous avons été reçus au Rectorat sur les conditions de mise en place de la réforme sous tous ces aspects sur l'Académie de Créteil. Retrouvez le compte-rendu ici : <http://creteil.snes.edu/spip.php?article2844>

Jeudi 10 Février

GRÈVE et MANIFESTATION

14h30 Luxembourg vers le ministère

Le seul moyen d'obtenir ce moratoire est de nous mobiliser notamment en participant à la journée de grève du 10 Février prochain et en nous affichant.

**Tous en blouse derrière la banderole du SNES
pour la défense de la voie technologique !**

**IL EST URGENT
DE SE MOBILISER**

Réforme de la série STI et des lycées technologiques

NON

**à la disparition de nos compétences
à une réforme dans la précipitation
au démantèlement du parc technologique**

Les filières technologiques sont les plus représentatives de la diversité socioprofessionnelle (70% des élèves de ces filières sont issus de familles moyennes ou défavorisées)*. Elles restent l'un des derniers ascenseurs sociaux.

Aujourd'hui, Le bac STI se compose de 12 filières technologiques.

A la rentrée 2012, dans le nouveau bac unique technologique (STI2D), l'enseignement disciplinaire dispensé sous forme pratique **disparaît**. Remplacé par... de la simulation sur ordinateur et des cours magistraux. **Fini "la main à la pâte" pourtant motivation principale de nos élèves et condition sine qua non pour les entreprises qui demandent de l'expérience avant une éventuelle embauche !** Quelle sera la formation de nos futurs techniciens et ingénieurs ?

Cette réforme du lycée, a été **rejetée à deux reprises par le CSE** (Conseil Supérieur de l'Enseignement) le 10 Avril et le 9 Déc 2010. En cause, le **manque de moyens**, notamment en heures pour le travail des élèves en groupes. De même, la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) a reconnu le caractère bouleversant de cette réforme.

Le ministère souhaite amener 50% d'élèves à un niveau Bac+5. Si cette finalité semble ambitieuse, elle ne correspond nullement au type d'élèves que nous formons en STI. En effet, seulement 5% de nos élèves font des études longues que nous savons coûteuses pour la famille. Atteindre 50% est donc une illusion, sauf à recruter un autre type d'élèves. Ce qui signifie que **la majorité de nos élèves, actuellement dans nos filières, sera exclue de cette formation.**

Ne nous voilons pas la face. L'une des finalités de la réforme est **de supprimer des postes de profs de STI et de Physique Appliquée**. C'est pourquoi le Ministère de l'Education Nationale demande aux professeurs des sections technologiques de devenir polyvalents. D'enseigner 1, 2 voire 3 spécialités en plus de celle pour laquelle ils ont été recrutés et **formés**. Et en Anglais ce serait l'idéal !

Comment envisager que cette réforme puisse être appliquée en septembre 2011 alors que :

- les programmes ne sont pas encore connus ?
- les modalités d'examens terminaux (baccalauréat) ne sont pas définies ?
- les formateurs des professeurs ne sont pas eux-mêmes encore formés ?

Dès lors,

Nous refusons cette réforme dans son état présent et dans ces conditions actuelles.

Nous demandons que les Chambres du Commerce et d'Industrie donnent leurs avis sur les futurs programmes STI2D dispensés pour la formation des futurs techniciens de l'industrie.

Nous exigeons

- **une formation de haut niveau**, pour **TOUS les profs de STI** [TZR (Titulaires sur Zone de Remplacement) et **Titulaires** en poste] et **TOUS les profs de Physique Appliquée**, dans les domaines qui ne font pas partie de nos disciplines d'origine.
- **une formation sur le temps de travail**, conformément à la réglementation, et demandons aux rectorats de mettre en œuvre les moyens nécessaires.

Parce qu'il y va de la responsabilité collective pour faire réussir le maximum d'élèves (nos enfants) et donc d'aider ceux qui en ont le plus besoin, **nous en appelons à la responsabilité de chacun** et en particulier des acteurs suivants: les fédérations des parents d'élèves, l'IGEN (Inspection Générale de l'Education Nationale) et les IA-IPR (Inspection Académique-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux), les Régions, les Chambres de Commerce et d'Industrie et les industriels afin de mener à bien une réforme utile pour nos élèves, utile pour notre pays.

Signer la pétition

et consulter l'intégralité du communiqué de presse :
<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=STI2011>

Professeurs de l'enseignement technologique

* RERS 2010 : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (rapport).



MORATOIRE CONTRE LA REFORME STI

La section académique SNES de la Réunion rejette la réforme des séries STI/STL, à l'instar :

- du Conseil Supérieur de l'Education (CSE) qui a refusé, par deux fois (avril et décembre 2010) les deux projets d'arrêtés portant sur l'organisation et les horaires des enseignements en classe de Première STI2D (ex STI) et STL.
- du Comité Interprofessionnel Consultatif (CIC) constitué des représentants des enseignants, des salariés des entreprises et des employeurs qui a rendu, lui aussi, le 4 février 2011, un avis négatif sur les projets de programmes de la réforme STI2D, STL et ST2A.

En effet, cette réforme remet en cause la voie technologique qui a démontré son efficacité et a participé à la démocratisation de l'accès au baccalauréat.

Elle est censée favoriser les élèves qui poursuivront un parcours long (type écoles d'ingénieurs) mais en se positionnant comme une sous-série S, elle ne fera que conduire à l'échec de nombreux jeunes qui actuellement peuvent réussir grâce aux séries STI et STL et obtenir un BTS ou un DUT.

Cette réforme annonce la fin de ce qui fait la spécificité de cette voie depuis 150 ans à savoir le travail pratique autour d'objets techniques, de systèmes techniques permettant à la plupart des élèves de s'appropriier les concepts théoriques développés dans les autres matières techniques.

Conçus dans la précipitation et sans aucune véritable consultation, la structure et les programmes des enseignements généraux et technologiques de cette réforme dénaturent ces formations.

Elle aura pour conséquences :

- une mise au rancart des modèles d'acquisition de connaissances qui ont fait leurs preuves. En effet, bon nombre d'élèves ont pu, grâce à la spécificité de la voie technologique, reprendre goût aux études et les poursuivre après le baccalauréat ;
- des suppressions massives de postes (fil conducteur des réformes de l'Education nationale ces dernières années) ;
- et des reconversions des enseignants dont les modalités sont inacceptables.

Par ailleurs, il sera impossible d'assurer correctement la mise place de cette réforme dès la rentrée 2011 car les professeurs STI ne pourront pas être correctement formés dans un délai aussi court ; d'autant que dans cette académie, comme dans bien d'autres, contrairement aux directives ministérielles, les formations qui devaient commencer en janvier n'ont toujours pas débutés. De même, la mise en place des matériels prévue très tardivement (fin juin au mieux), ne permettra pas aux enseignants de maîtriser l'ensemble des supports pédagogiques.

Pour toutes ces raisons, la section académique SNES de la Réunion demande un «**moratoire**» sur la mise en place de la réforme STI/STL à la rentrée 2011 pour réécrire la structure et un contenu de formation cohérent autour de champs technologiques pertinents et attractifs répondant aux besoins de notre société.

**LETTRE OUVERTE AUX CONSEILLERS GENERAUX / REGIONAUX / SENATEURS/
DEPUTES
LA REFORME DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE STI**

Les représentations syndicales signataires et une majorité des professeurs de l'académie de _____ rejettent la réforme des séries de la voie technologique STI/STL, à l'instar :

- du Conseil Supérieur de l'Education (CSE) qui a refusé, par deux fois (avril et décembre 2010) les deux projets d'arrêtés portant sur l'organisation et les horaires des enseignements en classe de Première STI2D (ex STI) et STL.

- du Comité Interprofessionnel Consultatif (CIC) constitué des représentants des enseignants, des salariés des entreprises et des employeurs qui a rendu, lui aussi, le 4 février 2011, un avis négatif sur les projets de programmes de la réforme STI2D, STL et ST2A.

Faisant fi de ces positions avisées, le ministère vient de publier les programmes de la série STI2D au journal officiel. **C'est inconcevable !**

Cette réforme remet en cause la voie technologique française qui a démontré son efficacité, a participé à la démocratisation de l'Ecole et prouve encore sa pertinence en terme d'insertion professionnelle.

Cette réforme est censée favoriser les élèves qui poursuivront un parcours long (type écoles d'ingénieurs) mais en se positionnant comme une sous-série S, elle ne fera que conduire à l'échec de nombreux jeunes qui actuellement peuvent réussir grâce aux séries STI et STL et obtenir un BTS ou un DUT puis une licence professionnelle ;

Conçus dans la précipitation et sans aucune véritable consultation, la structure et les programmes des enseignements généraux et technologiques de cette réforme dénaturent ces formations. Elle aura pour conséquences :

- une exclusion des études supérieures, d'élèves ayant des aptitudes à la poursuite d'étude mais ayant des mécanismes d'acquisition des connaissances nécessitant une approche concrète et réelle.

- une mise au rancart des modèles d'acquisition de connaissances qui ont fait leurs preuves. En effet, bon nombre d'élèves ont pu, grâce à la spécificité de la voie technologique et aux méthodes pédagogiques utilisées, reprendre goût aux études et les poursuivre après le baccalauréat ;

- une mise à la benne d'équipements lourds et une transformation des infrastructures, **le tout à la charge du contribuable,**

- des suppressions massives de postes (fil conducteur des réformes de l'Education nationale ces dernières années) et des reconversions des enseignants dont les modalités sont inacceptables.

Cette réforme annonce la fin de ce qui fait la spécificité de cette voie depuis 45 ans à savoir le travail pratique autour d'objets techniques, de systèmes techniques permettant à la plupart des élèves de s'approprier les concepts théoriques développés dans les autres matières techniques.

L'industrie ne représente aujourd'hui que 13% du PIB dans l'économie

française, pour 30% à l'Allemagne. Supprimer la voie technologique condamne à court terme l'avenir industriel français.

Nombres de Conseils Généraux, Conseils Régionaux, Députés, Sénateurs se sont positionnés contre cette réforme mais rien n'a arrêté la marche destructrice de ce gouvernement. **Nous voulons aujourd'hui vous expliquer que c'est le modèle français d'enseignement de la technologie industrielle qui est en cause.** Sans cette voie de formation, la France n'aura plus le vivier d'élèves formés aux niveaux III (Bts, Dut, Licence pro) indispensable à l'industrie française et, par ailleurs, requis par les directives européennes.

En outre, il sera impossible d'assurer correctement la mise place de cette réforme dès la rentrée 2011 car les professeurs STI ne pourront pas être correctement formés dans un délai aussi court ; De même, les matériels pédagogiques ne seront pas présents à la rentrée 2011 et les enseignants travailleront avec des équipements virtuels.

D'une façon plus général, c'est la structuration en trois voies des enseignements secondaires en France qui est en jeu. A court terme, il ne restera au lycée qu'une voie générale réservée à une faible proportion d'élèves et une voie professionnelle mêlant formation initiale et formation en alternance, à la charge du conseil régional et des entreprises, cantonnant une majorité d'élèves à un niveau insuffisant au besoin de l'économie française.

Pour toutes ces raisons, les sections syndicales académiques signataires demandent, depuis plus d'un an, un «**moratoire**» sur la mise en place de la réforme STI/STL à la rentrée 2011 pour réécrire la structure et un contenu de formation cohérent autour de champs technologiques pertinents et attractifs répondant aux besoins de notre société.

Il est indispensable de contrer ce projet anti-démocratique de nivellement de l'enseignement et nous comptons sur votre action pour interpeller vivement ce gouvernement autiste et inconséquent.



Site du SNES

Les publications académiques

Interview Jean-Marc Coppola Vice président chargé des lycées, du patrimoine et des investissements régionaux à la Région PACA (Aix-Marseille)

28 janvier 2011

i

La Région, l'Etat et les partenaires sociaux sont en train de rédiger le nouveau CPRDF. Quels sont les objectifs de la Région ?

La Région souhaite construire un véritable document de programmation avec des engagements financiers précis de chaque signataire, afin de lutter contre l'échec scolaire et la prévention des ruptures.

On y retrouvera l'exigence d'une première qualification professionnelle pour tous. Il est impératif que l'Éducation nationale soit à la hauteur des moyens à mobiliser pour accéder à cette première qualification au sein de l'école. Nous n'accepterons pas que la formation professionnelle continue pallie la baisse des moyens de l'Etat dans la formation initiale.

Autre axe : la nécessaire élévation du niveau de qualification dans une logique de contrat de continuité professionnelle comme celle que nous avons mise en place dans le cadre des fonds Iris.

La Région a jusqu'ici mené un programme ambitieux de construction de lycées. Comment comptez-vous continuer ?

Notre ambition reste intacte pour les lycées publics et notre objectif reste l'école de l'égalité. Contrairement au gouvernement qui réduit les moyens d'un service public pour privilégier l'excellence pour quelques jeunes. A la différence d'autres régions qui diminuent le budget consacré aux lycées, il restera stable en PACA en 2011. Nous allons mener à terme les projets de construction et développer les réhabilitations du parc plus ancien, en prenant en compte l'accès aux personnes handicapées, les économies d'énergie, l'agenda 21, les équipements sportifs et l'amélioration de la restauration. La réforme de la série STI a des conséquences importantes en matière d'équipement. Les enseignants s'opposent à cette réforme et demandent un moratoire.

Quelles décisions la Région a-t-elle pris au sujet des équipements existants et des achats de nouveaux équipements ?

Je suis opposé aux réformes des STI et STL qui conforment la formation initiale à la désindustrialisation de notre pays. C'est un bradage des savoir-faire et de leur transmission. Il n'est pas question de laisser les établissements vendre les équipements (machines-outils), achetés par la Région avec l'argent des contribuables, sans établir un inventaire et une expertise de ce patrimoine indispensable aux bacs concernés en 2011 et 2012. La Région est déjà sollicitée pour de nouveaux équipements mais les priorités des établissements - qui rejoignent celles de la Région - sont autres.

Une rentrée dans des conditions matérielles satisfaisantes vous paraît-elle envisageable ? Quelles sont les difficultés pour vous ?

2011 est une année où les contraintes financières imposées par l'Etat pèsent lourdement sur la collectivité régionale. Mais nous n'envisageons pas pour autant de sacrifier nos compétences parmi lesquelles la formation et les lycées. Par le recours à l'emprunt, non seulement nous maintenons nos politiques volontaristes telles que la gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, mais nous mettrons également en œuvre nos engagements comme la gratuité des transports TER, les « pass » santé et culture et une tarification sociale dans la restauration pour les plus démunis.

Comment la Région travaille-t-elle avec l'Éducation Nationale sur ces questions ?

Difficilement, car l'Etat est de moins en moins dans l'esprit de la loi, à savoir une responsabilité partagée. Comme l'ensemble de la communauté éducative, nous découvrons les réformes du ministère, sans aucune concertation, sans expérimentation préalable et avec une sorte de mépris en nous intimant souvent l'obligation de mettre en œuvre et de financer ces réformes régressives et dangereuses pour l'éducation et l'avenir des jeunes.

Quels sont les choix de la Région en matière d'équipement informatique pour les années à venir ?

Notre Région peut s'enorgueillir de s'être distinguée avec Correlyce. Nous nous intéressons aux espaces numériques de travail et notre ambition est de poursuivre un haut niveau d'investissement afin de donner les moyens modernes de télécommunications et d'apprentissage à l'ensemble des 185 000 lycéens dans les 180 établissements des deux académies.

Compte-rendu de la Formation STI2D sur la plateforme de formation de Montauban au lycée A. Bourdelle le jeudi 24/02/2011.

Aujourd'hui, le jeudi 24 février 2011, des collègues de STI de l'Académie de Toulouse (Cahors, Souillac, Valence d'agen...) étaient convoqués à une formation sur l'enseignement transversal ET30, de 9h à 17h sur la plateforme de formation de Montauban.

Au début de la formation, le collectif d'enseignant de STI de Bourdelle a souhaité faire une intervention pour présenter la chronologie des actions importantes concernant la réforme STI2D en France depuis début 2010, sur la base d'un diaporama :



A la suite de la présentation, un vote a été proposé aux collègues seuls formés présents :

« **Qui est pour remplacer ce module de formation par un débat entre nous ?** »

Résultat du vote :

POUR	8
CONTRE	7
ABSTENTION	3

18 présents sur 21 conviés (dont le formateur)

Après le vote, un débat a eu lieu et compte tenu du faible écart, les collègues, avec l'accord du formateur, ont décidé de réduire la durée de la formation (reprise à 13h et non 14h et fin à 15h) pour **rédiger un texte commun**, afin de **faire savoir à la hiérarchie que tout ne roule pas, comme on voudrait nous le faire croire.**

Voici ce qui est ressorti à 17h45 :

Points importants de convergence entre nous :

- La **formation est très lourde** en *elearning* (qui s'avère être plutôt du *econsulting*) et donc moins efficace en présentiel, pas le temps de s'y consacrer.
Le volume de documents est tellement important qu'il provoque un stress généralisé, et un découragement. Alors **comment produire et encadrer des TP sans maîtriser le fond**, il est impossible après cette formation d'encadrer des jeunes, dans un délai aussi court ??
- Comment en 66h de *présentiel* et 180h de *elearning* peut on acquérir le niveau bac+3 minimum sur les différents champs : (génie électrotechnique, génie électronique, génie énergétique, génie civil, génie mécanique construction, maintenance et productique) agrémenté de la notion de développement durable tout en étant enseignant à temps plein ???
- Que dire aux futurs élèves de 1ère STI2D quant au contenu de l'examen du Bac : CCF, sujet national, sur enseignement transversal et/ou enseignement de spécialité ?
Qu'est ce qu'on va faire à la rentrée ?
- Cette réforme **ne vise pas le public des classes de STI actuel**,
- Cette réforme est déconnectée des champs de métiers de l'industrie,
- La volonté de mettre en place à tout prix cette réforme dès la prochaine rentrée, entraîne déjà des conséquences graves :
les **cours sont très perturbés** car les remplacements des collègues en formation sont impossibles, nombre de **collègues sont fragilisés psychologiquement et surchargés** de travail.
- Quelle que soit la réforme, si elle nécessite une **formation importante des enseignants**, ceux-ci doivent être **déchargés de quelques heures**. Ainsi il est possible de dégager un créneau commun dans la semaine pour organiser cette formation.
- La nécessité d'une réforme de la filière STI est présentée comme une évidence pour répondre à la désaffection des élèves pour ces formations. Seule une **renovation régulière des contenus et des équipements nous semble une évidence** car il est nécessaire de **suivre les évolutions technologiques**.
- **Nous avons décidé de nous rendre aux prochaines convocations car nous avons ainsi la possibilité de nous réunir**. Nous voulons nous servir de cet outil de communication indispensable en plus d'une liste de diffusion, pour construire la lutte contre cette réforme des STI.
- Des questions se posent sur la formation du vendredi 25 mars l'ET10.
Le contenu de ce module n'est pas apparemment pas à jour sur P@irformance (remplacement de l'outil UML par SysML), comment fait-on pour la partie en auto-formation ?
- Enfin, il est important que les **centrales syndicales jouent leur rôle d'information et de coordination** sur le plan national et académique en développant des stratégies de lutte en fonction des mouvements de la base.

Le développement durable vaut mieux que cela !!!

Nos revendications sont donc :

- Nous souhaitons donc que la réforme des STI telle qu'elle nous a été proposée soit abandonnée, car contraire à l'intérêt des élèves, ou qu'au minimum soit accepté un report d'un an laissant un temps à la réflexion aux enseignants et ceci en tenant compte de l'avis des industriels.
- Il est très important de conserver le matériel technique existant dans les lycées pour éviter l'irréversibilité liée à l'application de la réforme.
- Mise en place de formations, qui ne doivent pas se faire ni au détriment des élèves ni en se rajoutant à l'emploi du temps des enseignants. Une décharge horaire doit être prévue l'année prochaine dans le temps de cours de chaque collègue.

Les enseignants de STI convoqués à la Plateforme de formations le 24 février 2011.

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 26-1-2011 a u Rectorat de Dijon

Délégation des personnels : LIODENOT (SNES), MAZOYER (FO), CADOT (CGT), PAYEN (SGEN), FLAMENT (Génie Civil), GARCIA (Maintenance BTS)

Rectorat: Recteur, Chef de Cabinet, Secrétaire général, Secrétaire général adjoint, Chef de la division RH, IPR (Smeyers)

La position de la délégation

Nous souhaitons une réforme STI. Nous reconnaissons une baisse des effectifs STI (relative selon les spécialités) et constatons depuis quelques années, un transfert d'élèves de Sti vers Ssi. Par ailleurs, les programmes sont obsolètes et doivent être rénovés.

Mais la réforme STI2D, dans ses contenus et son organisation, ne convient pas car :

- Elle est déconnectée de l'industrie
- Son positionnement est trop proche de la série Ssi
- Son enseignement transversal dénature notre formation d'enseignant STI
- La finalité à bac+5 est illusoire
- La méthode de sélection des profs formés, choisis de façon arbitraire, crée un clivage en enseignants de STI qui pourrait impacter le mouvement

Plus fondamentalement, nous voyons dans cette réforme un non-sens économique et social et un contre-sens politique ;

Politique : parce que contraire au discours de Sarkozy aux états généraux de l'industrie « la France n'aura pas de croissance durable sans industrie »

Economique : les secteurs industriels et construction représente 30% des emplois en France, sans tenir compte des emplois induits (maintenance, BE, activités spécialisées) dans le tertiaire. Et les formations à Bac+2 et Bac+3 (Bts, Dut, Licences pro) sont celles qui ont le plus faible taux de chômage.

Social : la voie technologique est la voie de l'ascenseur social depuis sa création. Nombres de chefs d'entreprises et d'enseignants en sont issus. La voie générale fait de la reproduction sociale (une « élite sociale » se reproduit), la voie professionnelle fait de la reproduction sociale (une catégorie défavorisée reproduit ses schémas). Seule la voie technologique élève socialement ses élèves.

→ Rendre générale la voie technologique lui ferait perdre l'une de ses principale qualité

En conséquence nous vous demandons :

- de reporter la réforme STI2D à la rentrée 2012 afin de tout « mettre à plat »
- de repartir de la réforme STI de 2006 (avortée) pour rénover les programmes à partir des 7 champs technologiques prévus (construction et habitat, production d'objets grand public et industriels, informatique-réseaux-électronique, gestion de l'énergie-électrotechnique, système pluri technologique, biotechnologie, technologie de laboratoire),
Avec des **enseignements technologiques spécifiques**,
Avec des **travaux pratiques d'atelier et de laboratoire** qui s'appuient sur les compétences des enseignants (formés) et sur les équipements présents dans les lycées.

Nous craignons par ailleurs, que la remise en cause des règles du mouvement STI (postes à profil) cache une déréglementation. Nous demandons le maintien de tous les postes et nous ne voulons pas de postes spécifiques. Nous demandons également les moyens d'une formation digne de ce nom, sur le temps de travail, tenant compte du travail supplémentaire demandé aux enseignants.

Les réponses du rectorat :

Nous sommes d'accord sur l'essentiel. Il y a 4 points à expliquer : la politique nationale, le contexte avec l'industrie, la réforme STI2D, les modalités de mise en œuvre (formation et mouvement).

- **La politique nationale** : le rectorat ne peut aller contre la politique nationale. Lors de la visite du ministre sur Dijon, on s'est fait l'écho des positions exprimées par les syndicats et on fera remonter votre résolution. On ne peut que relayer.
- **Le contexte avec l'industrie** : Les chiffres concernant le faible taux de chômage des élèves issus des formations technologiques sont exacts. De plus, les travaux intéressants sont dans l'industrie. Mais on déplore tous que les élèves préfèrent faire, notamment les filles, du toilettage canin plutôt que de l'usinage ou des métiers porteurs. On fait des efforts pour pousser les jeunes vers les emplois industriels.

Mais la baisse des effectifs (-20% en 5 ans) est un fait, et elle se répercute sur les Bts. De même que les bacs pros 3 ans impactent la filière STI.

L'affichage Bac+5 pour la STI2D avait pour but de dissocier les bacs technos des bacs pros. Mais, sur le fond de la réforme, on s'interroge : En quoi elle éloignerait les élèves à profil industriel ?

Délégation: Les élèves de Sti viennent faire un Bac+2. Ces élèves ne se projettent pas à Bac+5, encore moins les familles. Nos élèves trouvent en Sti des possibilités diverses d'orientation dans l'industrie ou ailleurs (armée, gendarmerie...)

Un élève actuel de Sti peut être rapidement opérationnel à l'inverse du futur bachelier Sti2D. La possibilité actuelle de monter par échelon (bac → Bts → licence pro) ne sera plus possible et le risque existe de voir des élèves potentiels STI aller vers les bacs pros.

Rectorat : le bac Sti actuel n'a pas de finalité professionnelle et les bacs pros industriels ont du mal à remplir. Les pratiques dans les lycées ont alimenté les Ssi au détriment des Sti. Il est nécessaire de rééquilibrer Ssi et Sti et avec la réforme Sti2D, on offre des possibilités d'études qui dépassent le niveau Bts. Nos Bts sont fragiles si on a des élèves en Sti2D, on pourra les alimenter.

Délégation : Le transfert des élèves de Sti vers Ssi suit la volonté générale des élèves et des familles d'aller en S !

Rectorat: la sélection en S pour les meilleurs et Sti pour les autres rabaisse de fait la condition des élèves de Sti ! Les élèves de Bourgogne manquent d'ambition et la réforme STI2D est là pour redonner de l'ambition aux jeunes et attirer des élèves du général.

La réforme Sti2D propose une diversité des champs industriels alors qu'actuellement, les élèves sont formés à 95% sur des enseignements liés à la production. On offre à nos élèves l'image de l'industrie uniquement par la production, c'est un repoussoir pour les filles. D'autres métiers existent dans l'industrie.

Par contre, il n'est pas vrai de dire qu'il n'y aura plus de réalisation en Sti2D. Tout l'enseignement de spécialité, c'est de la réalisation, sauf qu'il n'est plus nécessaire de maîtriser un centre d'usinage, un tour... Des procédés nouveaux permettent de concrétiser une idée en électrotechnique, en mécanique. Mais on ne le fera plus comme avant, ni à l'échelle 1.

Le bac Sti2d va intégrer la démarche de projet et de réalisation.

Délégation : Les élèves n'iront pas en Sti2d à cause des programmes trop généraux et trop élevés en matières scientifiques. En génie civil, l'enseignement transversal n'a pas de sens ! Dans ce secteur la démarche industrielle n'existe pas, chaque construction est un prototype.

On ne pourra pas « vendre » aux élèves et aux familles, cette approche très conceptuelle de la technologie. Cette vulgarisation technologique n'intéresse pas les élèves.

Le problème de la Sti2D est son positionnement trop proche de la Ssi, trop généraliste avec des programmes de maths et physique identiques. C'est ce que dit l'IG.

Rectorat : Ce n'est pas la réalité. Si l'IG le dit, le message est mauvais, on lui dira ! On ne dit pas que la Sti2D va marcher mais le constat est que les effectifs baissent, que les plus ambitieux vont en Ssi !

La réforme Sti2d est là pour les faire rester. On ne peut présager de l'échec de la réforme, précisément parce que c'est pour changer la population Sti2d que l'on réforme.

Délégation : Ou va-t-on trouver les nouveaux élèves Sti2D ? Dans la voie professionnelle ou en Ssi ?

Rectorat : Il y aura un rééquilibrage Ssi et Sti2D mais viendront aussi des élèves qui ne sont pas actuellement dans les filières industrielles pour un problème d'image. Il faut gagner, par l'image, les filles et les Ssvt. Les élèves ont changé, ils ne sont plus passionnés par l'aspect pratique. Et les nouvelles appellations (Sti2d, éco-conception...) sont plus attrayantes. Sti2d est plus « vendeur » que Génie mécanique. Les parents trouvent ça superbe.

Délégation : on ne trouve pas génial ITEC, EE, SIN ! Le développement durable, très présent en génie civil par exemple, n'est pas ou très peu abordé dans les programmes !

Quel sera le devenir des Bts, si le Sti2d à vocation aux études longues et si les bacs pro ont vocation à la vie active. L'industrie embauche les Bts !

Rectorat : l'avenir des Bts est à bac+3, comme les Dut. Les 3 voies du lycée doivent être confortées par la réforme Sti2D : bacs pro → industrie, bac techno → Bac+3, bac général → bac+5.

Délégation : Comment va-t-on former les enseignants ? Les critères de choix des collègues formés n'ont pas été clairs. Chaque lycée a choisi les professeurs à former suivant des critères différents. On craint que la réforme Sti2d soit un laboratoire de l'académie pour déréglementer : on forme des professeurs, on leur met une étiquette qui leur permet de se maintenir en poste au détriment des autres !

Rectorat : la formation sera pluriannuelle, le plan de formation est construit. Un suivi individuel des professeurs concernés est mis en place. Le rectorat travaille finement sur les postes pour évaluer l'impact de la réforme.

Des entretiens de positionnement, des entretiens individuels, un accompagnement personnalisé seront mis en place.

Délégation : un collègue ayant suivi la formation sera-t-il protégé au mouvement ?

Rectorat : a priori oui. Mais les règles concernant le mouvement des personnels ne seront pas changées, sauf cas très particulier. Les critères ont été respectés (toutefois, parmi les critères de choix, le critère d'âge n'est pas acceptable). Cette année, nous avons déjà mis en formation les professeurs susceptibles d'enseigner en Sti2d. L'année prochaine une deuxième vague, organisée selon les nécessités des établissements, viendra pour ceux qui enseigneront en terminale l'année suivante.

Et il faut bien assurer les remplacements.

Délégation : pourquoi ne pas former tous les professeurs de STI ?

Rectorat : ce n'est pas possible pour des raisons d'organisation. Les enseignements doivent continuer. Former des professeurs de Bts par exemple ne sert à rien.

Il est normal que les professeurs formés cette année puissent intervenir en Sti2D à la rentrée 2011, les autres enseigneront en terminale et Bts. Les départs en retraite, les glissements de Sti vers Bts ou bac pro donnent de la marge. Le nombre de pertes sèches sera limité.

Délégation : Protéger des professeurs choisis sur des critères arbitraires n'est pas acceptable !

Le choix des premiers formés ne peut conditionner la protection du poste ! Pourquoi si peu de professeurs de construction sont-ils formés dans la première vague alors que le nouveau programme contient beaucoup de mécanique et de construction ? Nous pouvons craindre de voir des collègues

non formés capables d'enseigner en Sti2d perdre leur poste. Combien de professeurs vont être formés ?

Rectorat : à terme, 150 professeurs, et la règle générale s'appliquera et la formation pluriannuelle permet de résoudre ces problèmes. Une première vague est planifiée, une deuxième à partir du 1^{er} septembre devrait rassurer les collègues, et il y aura une troisième vague.

A la marge, il peut y avoir quelques cas difficiles.

Délégation : les collègues sont inquiets. Le choix des professeurs formés impacte directement sur la pérennité de leur poste au détriment des autres. Contrairement à ce qui se passe pour le mouvement en Physique appliquée. Pour être serein, il suffit de bloquer le mouvement Sti et de ne pas supprimer de postes cette année.

Rectorat : Ce n'est pas possible. La baisse des effectifs et la réforme vont mécaniquement entraîner des suppressions ou des reconversions. La situation en physique appliquée n'est pas la même.

Les lpr ont fait une approche poste qui est affinée en ce moment avec les chefs d'établissement. Le cas échéant, des entretiens individuels seront organisés.

Délégation : n'oubliez pas le facteur humain. Que cette réforme ne soit pas celle de France télécom !

Rectorat : nous pouvons rencontrer (RH, lpr) les professeurs en difficultés, il suffit de demander. Nous reconnaissons cependant ne pas avoir convaincu de la pertinence de cette réforme dans les établissements.

Une circulaire va sortir rapidement pour dissiper les doutes et afficher les « règles du jeu » et **nous nous engageons à ce qu'il n'y ait pas de postes à profil à la rentrée 2011. Un profil de poste « professeur formé Sti2D » n'a pas de sens.**

Délégation : nous prenons acte de cet engagement. Quels sont les modalités de remboursement pour les professeurs en formation ? Le temps de déplacement sera-t-il comptabilisé dans le service des collègues ? Comment font les professeurs personnellement non-équipés en informatique ? Où mal couvert en réseau internet ? Y aura-t-il des heures de formation le soir (e-Learning de 21h à 23h).

Rectorat : des bons de transport et des réservations hôtelières seront réglées par le rectorat.

La formation sera délocalisée dans les départements pour réduire les déplacements.

La formation sera organisée en journée pour permettre aux professeurs de suivre la formation au lycée, avec convocations et organisation locale des remplacements. Pas de formation en dehors des heures d'ouverture des établissements.

Délégation : il se pose alors la question des collègues ayant cours qui ne pourront profiter de la formation et des Tzr qui devront assurer les remplacements. Quelle organisation pour la formation de l'an prochain ?

Rectorat : on peut prévoir pour l'an prochain des emplois du temps permettant plus de souplesse que cette année.

Délégation : les professeurs formés pourront-ils bénéficier de décharges ? L'augmentation des HS dans les établissements va encore accroître les difficultés.

Rectorat : le dispositif de formation ne permet pas les décharges mais nous allons alerter les chefs d'établissements pour les HS.

DIJON, le 26/1/2006

onisep.fr
L'info nationale et régionale sur les formations et les métiers


LES INFOS DE MA RÉGION
Choisir une région

CHOISIR MES ÉTUDES | DÉCOUVRIR LES MÉTIERS | SCOLARITÉ ET HANDICAP | ESPACE PÉDAGOGIQUE | ONISEP TV | PARTENAIRES | LIBRAIRIE

24 formations trouvées
Niveau d'étude : Jusqu'au Bac | Niveau de formation : Bac ou équivalent | Domaine de formation : mécanique | Département : Calvados

Recherche libre

1 - Recherche géolocalisée
Quoi ? Où ?



2 - Recherche par d'autres critères

Une formation

Jusqu'au bac * Après le bac *

Niveau

Domaine

Zone géographique

Département

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Formation	Niveau de formation	Établissements Nombre en France
Bac pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants	Bac ou équivalent	729
Bac pro Maintenance des équipements industriels	Bac ou équivalent	499
Bac techno STI sciences et technologies industrielles spécialité génie électrotechnique (dernière rentrée en terminale avec cet intitulé en 2011)	Bac ou équivalent	432
Classe de 1re STI génie mécanique spécialité productique mécanique (dernière rentrée avec cet intitulé en 2010)	1ere	337
Bac pro Maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières	Bac ou équivalent	336
Bac techno STI sciences et technologies industrielles spécialité génie mécanique option productique mécanique (dernière rentrée en terminale avec cet intitulé en 2011)	Bac ou équivalent	336
Bac pro Technicien d'usinage	Bac ou équivalent	302
Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle	Bac ou équivalent	214
Bac pro Réparation des carrosseries	Bac ou équivalent	146
Bac pro Pilotage de systèmes de production automatisée	Bac ou équivalent	97

Nombre de résultats par page: 10 - 25 - 50
1 2 3 Suivant >

Nombre de résultats par page: 10 - 25 - 50
1 2 3 Suivant >

